

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité  
COMMUNE D'ALTVILLER

## Procès-verbal du Conseil Municipal Du 18 novembre 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19h15 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Jacques BALLEVRE, Maire de la Commune.

### Étaient présents :

M. Claude DERU - M. André CLAMME - Mme Joëlle TALAGA - M. Michel GERARD - M. Serge MULLER - M. Jean-Pierre MONTALBANO - M. Fernand BIEGEL - Melle Anne-Louise PICQ - Mme Denise WEBER - Mme Barbara SZABLEWSKI - Mme Delphine SENSER - Mlle Angèle WEINACKER - M. Frédéric HECTOR

Était excusé : M. Pascal PENNERAD

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme Joëlle TALAGA est nommée secrétaire de séance.

Mme Elodie Igel étant auxiliaire du secrétaire.

- 1 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 05/07/2024
- 2 - Demande de retrait du Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement (SIE) de Folschviller
- 3 - Rapport d'activités 2023 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.
- 4 - Demande de participation aux frais de fonctionnement pour la maison forestière de Laning
- 5 - Travaux logement de la Mairie et rachat de meubles
- 6 - Amortissement matériel. Cinémomètre
- 7 - Rémunération stagiaire
- 8 - Travaux prévision 2025. Etude MATEC  
Rue principale
- 9- Travaux prévision 2025. Etude MATEC  
Placette milieu du village
- 10 - Divers

### 1 - Approbation du Procès-Verbal de la séance du 05/07/2024

Le Conseil Municipal approuve le Procès-Verbal de la séance du 05/07/2024

## 2 - Demande de retrait du Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement (SI2E) de Folschviller

En complément de la délibération du 10/07/2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-19 ;

Vu les délibérations des Conseils Municipaux des Communes de : Folschviller, Valmont, Macheren, Altrippe, Altviller, Baronville, Berig-Vintrange, Bistroff, Boustroff, Brulange, Destry, Diffembach-Les-Hellimer, Eincheville, Erstroff, Fremestroff, Freyhouse, Grening, Grostenquin, Guessling-Hemering, Harprich, Hellimer, Lachambre, Landroff, Lelling, Leyviller, Lixing-Les-Saint-Avold, Maxstadt, Morhange, Petit-Tenquin, Racrange, Suisse, Vahl-Ebersing, Vallerange, Viller sollicitant leur retrait du Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement de Folschviller pour la compétence concession de réseau,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 10 septembre 2024,

Vu l'étude d'impact relative au retrait des Communes du Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement du secteur de Folschviller pour la compétence concession de réseau électrique (en annexe),

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis favorable à la demande de retrait des Communes citées ci-dessus, du Syndicat Intercommunal pour l'Energie et l'Environnement de Folschviller pour la compétence concession de réseaux à compter du 31 décembre 2024

## 3 - Rapport d'activités 2023 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Le Maire informe que la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a adressé son rapport d'activités 2023.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus »

Il est rappelé par le Maire que, lors de cette présentation le Président de l'EPCI peut être entendu par le Conseil Municipal soit à sa demande soit à la demande du Président. Il s'agit d'une possibilité offerte par la loi et non une obligation.

Le Conseil Municipal, a pris connaissance et prend acte du rapport d'activités 2023 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS)

## 4 - Demande de participation aux frais de fonctionnement pour la maison forestière de Laning

Monsieur le Maire expose la demande du Président du syndicat forestier de Laning pour une participation aux frais de fonctionnement pour l'entretien de la maison forestière de Laning. Ce courrier a été adressé également aux communes de Biding, Folschviller et Tétting Sur Nied

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable à la demande de participation aux frais de fonctionnement pour la maison forestière de Laning.

## 5 - Travaux logement de la Mairie et rachat de meubles

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de faire des travaux concernant le chauffage électrique du logement afin de réduire la consommation électrique de 70 % (selon fiche des gains).

Un devis de la société IDCS est proposé pour l'installation d'une pompe à chaleur d'un montant de 9 710,00 € HT soit 11 432,00 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire :

- à signer le devis

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de prendre une décision modificative pour le budget 2024.

Investissement Dépenses	Compte	Montant
	21111	- 12 000
	21318	+12 000

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative.

Le rachat de meubles est reporté au prochain Conseil Municipal

## 6 - Amortissement matériel. Cinémomètre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des dispositions de la comptabilité publique, il convient de procéder à l'amortissement de la participation financière de l'achat d'un cinémomètre en 2022 entre les Communes de Altviller, Folschviller, Lachambre, Macheren et Valmont.

Cette participation d'un montant de 964.08 € est amortissable sur 5 ans soit 192,82 € par année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'amortir cette participation pour un montant de 192,82 €
- Fixe la durée d'amortissement à 5 ans

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal la nécessité de prendre une décision modificative

Fonctionnement	Investissement
En dépenses	En recettes
Chapitre 042 c/6811 : + 192,82	Chapitre 040 c/28041481 : + 192,82
Chapitre 023 : -192,82	Chapitre 021 : -192,82

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative.

## 7 - Rémunération stagiaire

A la recherche d'un agent technique dans le domaine des espaces verts, en vue d'une future embauche, la Commune avait sollicité la Mission Locale de Saint-Avold. Un jeune stagiaire a été mis à disposition par la Mission locale du 21/10/2024 au 31/10/2024.

Etant donné qu'aucune rémunération n'est permise, Monsieur Le Maire propose une gratification pour son travail dans la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de lui verser la somme de 500 € en plusieurs cartes cadeaux.

## 8 - Travaux prévision 2025. Etude MATEC - Rue Principale

Après la présentation de l'étude par MATEC le 6 novembre dernier, Monsieur Le Maire propose une étude plus approfondie du projet en incluant l'impact de la circulation dans les rues de l'Eglise et des Champs.

Une consultation publique sera également proposée.

## 9- Travaux prévision 2025. Etude MATEC - Placette milieu du village

Après la présentation de l'étude par MATEC le 6 novembre dernier, Monsieur le Maire expose l'offre de la MATEC pour les travaux de la placette au milieu du village.

Le devis estimatif s'élève à : 131 935,60 € HT soit 158 322,72 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Maire :

- A signer le devis pour un montant de 131 935,60 € HT soit 158 322,72 € TTC
- De prévoir les crédits au budget 2025
- De solliciter les demandes de subventions auprès :
  - De la Préfecture de la Moselle dans le cadre de la DETR
  - Du Département de la Moselle dans le cadre de l'aide à l'investissement des Collectivités Locales - Moselle Ambition 2020 – 2025
  - A l'Agence de l'Eau Rhin/Meuse
  - A la Région Grand Est

## 10 – Divers

- Report des travaux du parvis de l'Eglise au printemps 2025
- Information CASAS :
  - Nouveau formulaire pour le prélèvement automatique de la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères d'ordures ménagères
  - Modification du règlement pour l'accès à la déchetterie
- Travaux à prévoir au club house et au foyer
- Offre pour l'impression des bulletins municipaux
- Règlement du cimetière en cours
- Problème avec la ligne téléphonique du foyer



ALTVILLER, le 21 novembre 2024

Le Maire,

Jean-Jacques BALLEVRE

N°	Objet de la délibération
1	Demande de retrait du Syndicat Intercommunal pour l'énergie et l'environnement (SI2E) de Folschviller
2	Rapport d'activités 2023 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.
3	Demande de participation aux frais de fonctionnement pour la maison forestière de Laning
4	Travaux logement de la Mairie
5	Amortissement matériel. Cinémomètre
6	Rémunération stagiaire
7	Travaux prévision 2025. Etude MATEC Placette milieu du village

### Emargements

M. Jean-Jacques BALLEVRE	M. Claude DERU	M. André CLAMME
Mme Joëlle TALAGA	M. Fernand BIEGEL	Mme Delphine SENSER
M. Michel GERARD	M. Frédéric HECTOR	M. Jean-Pierre MONTALBANO
M. Serge MULLER	M. Pascal PENNERAD	Melle Anne-Louise PICQ
Mme Barbara SZABLEWSKI	Melle Angèle WEINACKER	Mme Denise WEBER